

LEUZE-EN-HAINAUT

Et le bâtiment financé grâce au legs ?



Alors qu'une procédure judiciaire était en cours, le chantier s'est poursuivi sur le site du musée de l'Auto.

La décision de justice met les administrateurs de l'ASBL privée dans l'embarras, alors qu'une partie de l'héritage a visiblement été dépensée.

• Pierre-Laurent CUVELIER

Presque comme si de rien n'était, alors qu'une procédure judiciaire était introduite à son encontre, l'ASBL « Centre de formation Raymond Michiels » a poursuivi le chantier de construction d'une salle de réunion sur le site de Mahymobiles.

Des travaux qui devaient être financés grâce au bel héritage - censé profiter aux pompiers de Leuze - que les administrateurs de l'ASBL privée croyaient pouvoir gérer.

Par son jugement, le tribunal de première instance a donné raison à la zone de secours Wapi et aux hommes du feu locaux qui réclamaient, conformément aux dernières volontés de M. Michiels, le legs de 2 millions € « injustement détourné ».

Par ce geste, le citoyen leuzois, décédé en octobre 2013, souhaitait pour rappel témoigner sa gratitude

à l'égard de ceux qui lui avaient sauvé la vie à plusieurs reprises. Au lendemain de la décision communiquée par le tribunal, qui ordonne la restitution du magot à la zone de secours, plusieurs questions se posent.

Que va-t-il advenir du bâtiment que l'ASBL faisait construire, sur base du patrimoine recueilli, à Mahymobiles sur un terrain acheté à la Ville ? Ses gestionnaires ont de toute évidence été trop vite en besogne.

Vers un recours ?

Les voilà désormais dans l'embarras sachant qu'ils ont déjà engagé une partie du financement des travaux. Comment vont-ils parvenir maintenant à rembourser l'intégralité du legs à la zone de secours de Wallonie picarde ?

« On ne comprend pas l'attitude des membres de l'ASBL qui se sont lancés dans l'acquisition d'un terrain puis dans l'érection d'un bâtiment qui ne répond nullement aux besoins des pompiers en matière de formation et d'achat de matériel. Il est à craindre que la succession ait été affectée en grande partie à ce businesscenter ».

Mais avant toute chose, la question d'un éventuel recours de l'ASBL « Centre de formation Raymond Michiels » doit être tranchée. Son avocat, M^e Fievez, n'a pas voulu se

prononcer sur une éventuelle procédure de contestation du jugement.

« Je dois rencontrer dans les prochains jours mes clients afin de faire le point sur le dossier. Nous prendrons attitude par la suite », a-t-il déclaré.

Dans le chef de la partie adverse, on saluait une sage décision prise par le tribunal tournaisien. « Par-delà la zone de secours, cette décision est surtout favorable aux pompiers de Leuze dans la mesure où le fruit de la succession leur permettra d'être mieux hébergés et équipés en vue d'assurer les besoins de la collectivité. C'est ce que souhaitait M. Michiels », affirme M^e Gustin, le conseil de la zone de secours.

Prochainement, une réunion de concertation se tiendra entre les représentants de la zone et des pompiers leuzois.

« J'ai toujours tenu le même discours, martèle Paul-Olivier Delannois, le président de la zone de secours Wapi. La seule chose qui m'importe dans ce dossier, c'est que les intentions du défunt soient respectées. Or, dès l'instant où les pompiers nous ont interpellés car ils se sentaient floués dans cette affaire, on ne pouvait pas rester les bras croisés. Il est clair que la somme ne servira pas à assurer le financement de la zone. Nous allons nous mettre autour d'une table avec les hommes de la caserne de Leuze afin de déterminer leurs besoins. » ■

Le tableau volé revient à Sainte-Waudru 40 ans après

MONS ♦ Après exactement 38 ans de « cavale », un tableau volé est revenu à la Collégiale Sainte-Waudru. Une cérémonie a marqué ce retour au bercail. « Un surcroît de beauté » : c'est en ces termes qu'André Minet, doyen de Sainte-Waudru, a partagé le sentiment qui l'habitait lors de ces heureuses retrouvailles. On sait finalement que très peu de choses de cette crucifixion qui doit dater du début du XVI^e siècle. Comme l'a dit Pierre Dufour, président de la fabrique, « on ne connaît pas l'auteur et on ignore à quel endroit il devait se trouver à l'origine. Il n'est en effet mentionné dans le patrimoine de Sainte-Waudru qu'à partir du XIX^e siècle ». Cette crucifixion a été dérobée dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet 1980 à la Collégiale. Au total, 21

œuvres d'art (7 tapisseries et 14 tableaux) avaient été volées. L'un des tableaux a déjà été retrouvé. Il est revenu à Mons en 1998. Aujourd'hui, c'est donc un deuxième tableau que la Collégiale récupère. C'est en effet aux carabiniers, et plus particulièrement à la section italienne chargée des enquêtes sur les œuvres d'art volées, que l'on doit cette découverte. Le tableau est donc de retour, mais il faut encore le restaurer. Le pôle muséal de la Ville de Mons va s'en charger. Il faudra travailler à sa conservation puis au traitement du support et de la peinture. Ce sera aussi l'occasion de se pencher sur ses origines et ses tribulations. Le vol de juillet 1980 aura au moins eu cette conséquence heureuse...

Avis de décès

LA GLANERIE



C'est dans la foi et la prière que j'ai toujours trouvé la force pour surmonter les épreuves de la vie.

Régine, Bruno,

sa fille; son fils;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

Et toute la famille apparentée

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de



Madame Maria HAVET

veuve de Monsieur Roger BARISEAU

née à Rumes le 25 mai 1932 et décédée à La Glanerie le 16 mai 2018, munie du sacrement des malades.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Joseph à La Glanerie le jeudi 24 mai 2018 à 11 heures.

Réunion à l'église.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation suivra au cimetière de La Glanerie.

Une dernière visite peut lui être rendue au funérarium Ladavid-Desmedt, chaussée de Douai, 58 à Rumes, tous les jours de 9 à 19 heures.

La famille remercie le docteur Beudin, ses kinés, toutes les infirmières attentionnées, ainsi que toutes les personnes qui témoignent leur sympathie.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

40-294322-1

LADAVID-DESMEDT 069 64 74 55
Centres funéraires Rumes-Bléharies www.ladavid-desmedt.be

MOUSCRON



Feu de cheminée sans gravité, rue du Congo

En mai... ne te découvre pas d'un fil, a-t-on envie d'écrire tant les températures restent basses à la moitié du mois. Chez certains, un rajout de chaleur est encore nécessaire...

Notamment en la rue du Congo qui a viré au feu de cheminée, ce vendredi. Une importante fumée s'est dégagée du conduit, nécessitant l'intervention des hommes du feu aux alentours de 7 heures.

Fort heureusement, aucun dégât n'est à déplorer.

Recherchez un avis de décès sur

inmemoriam.be